

dont 12,5 milliards correspondent à la dette que le pays a contractée envers le FMI. Le gouvernement argentin, en fonction de l'augmentation des exportations, des investissements et de la demande intérieure, estime que l'économie a progressé de 5,5 % en 2003. On s'attend à ce qu'elle s'accroisse de 4 à 4,5 % en 2004.

Au début de 2004, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement devraient rendre publiques des stratégies de pays sur 4 ou 5 ans, prévoyant chacune l'affectation d'un prêt de 5 milliards de dollars américains. Ces deux stratégies seront axées sur les infrastructures et la « compétitivité », c.-à-d. l'amélioration de l'efficacité économique nationale.

En 1991, le Canada et l'Argentine ont signé un accord sur la protection des investissements étrangers (APIE). En vertu de cet accord, les investisseurs peuvent recourir à l'arbitrage international pour régler un différend selon les dispositions convenues aux termes de l'APIE qui prévoit, en premier lieu, dans ce cas, des procédures officielles internes. Le Canada a également signé un accord sur la double imposition avec l'Argentine ainsi qu'une Entente de coopération en matière de commerce et d'investissement avec le Mercosur.

Le Canada est le 5^e investisseur en importance en Argentine, principalement dans les secteurs suivants : pétrochimie, mines, imprimerie, édition et agro-industrie. Tout au long de l'année 2003, le volume officiel de l'investissement étranger direct (IED), qui se chiffrait à 1,4 milliard de dollars en 2002, a considérablement augmenté. Le secteur de l'exploitation minière de l'Argentine a récemment bénéficié d'un afflux d'investissements canadiens. Les secteurs des infrastructures énergétiques et des infrastructures d'immobilisations pourraient offrir au Canada encore plus d'occasions d'investissements. Toutefois, l'exploitation de ces débouchés dépendra de la reprise économique de l'Argentine et de la capacité de son gouvernement à créer un environnement stable et un climat de confiance pour les investisseurs.

La reprise économique naissante de l'Argentine pourrait susciter l'impulsion souhaitable pour augmenter de façon régulière les échanges bilatéraux entre le Canada et l'Argentine, qui avaient considérablement chuté au cours des deux années précédant 2003. En 2003, les échanges bilatéraux ont augmenté et se sont chiffrés à 454 millions de dollars, contre 367 millions de dollars en 2002. Les

exportations du Canada ont augmenté à 77 millions de dollars (une hausse de 75 % par rapport à l'année précédente) après avoir dégringolé à 43,9 millions de dollars en 2002, et les importations ont augmenté à 377 millions de dollars, ou 17 % par rapport au 322,8 millions de dollars en 2002. Selon l'Institut national de la statistique d'Argentine (INDEC), la part du Canada dans le marché argentin des importations est demeuré relativement stable, passant de 0,81 % en 2002 à 0,79 % en 2003, malgré une augmentation subite de la part de marché du Brésil au cours de la même période (qui est passée de 31 % en 2002 à 39 % en 2003).

Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004

- Continuer d'intervenir auprès des autorités argentes pour qu'elles suppriment les mesures liées à l'ESB imposées aux importations en provenance du Canada.
- Poursuivre les discussions avec l'Argentine pour qu'elle ouvre de nouveau son marché au porc canadien.
- Soutenir le milieu d'affaires canadien en Argentine, surtout dans les secteurs d'investissement, en portant une attention particulière au régime d'investissement dans le secteur minier (promotion de la sécurité juridique et de la stabilité financière).
- Promouvoir le dialogue dans le cadre des négociations portant sur la Zone de libre-échange des Amériques et l'Organisation mondiale du commerce.

Encéphalopathie spongiforme bovine

Suite à l'annonce faite par le Canada, le 20 mai 2003, d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) détecté au pays, l'Argentine a suspendu temporairement ses importations de tous les produits canadiens issus de ruminants, y compris le sperme et les embryons bovins. Le Canada a tenu parfaitement au courant tous ses partenaires commerciaux, y compris l'Argentine, des résultats des enquêtes qu'il a menées et des mesures réglementaires qu'il a adoptées pour faire face à la situation. Il demande la reprise des échanges commerciaux en se fondant sur des faits scientifiques. (Voir également la section consacrée à l'ESB au chapitre 2.)